

Annexe 1. Conditions de garantie spécifique pour les chauffe-eaux Twido

1. La garantie légale : Les Équipements bénéficient de la garantie légale pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date de la Livraison. L'obligation du Vendeur au titre de cette garantie sera limitée à la réparation ou, au choix du Vendeur, au remplacement gratuit de l'élément reconnu défectueux pour une cause incombant à une panne ou à un défaut de fabrication. Cette garantie couvre l'ensemble des pièces et composants (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

1.1 La garantie commerciale : Les Équipements bénéficient d'une garantie constructeur totale pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de la Livraison. Cette garantie couvre l'ensemble des pièces et composants à l'exclusion du groupe de sécurité et limiteur de température (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

1.2 L'extension de garantie : Le Client a la possibilité de souscrire à une Extension de garantie pour une durée de cinq (5) ans supplémentaires soit pour une garantie totale des Équipements de dix (10) à compter de la date de la Livraison. Cette extension de garantie est un service complémentaire disponible en vente sur le site internet du Vendeur et est à souscrire dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de livraison de l'Équipement. Cette extension couvre l'ensemble des pièces et composants à l'exclusion du groupe de sécurité et limiteur de température (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

2. Condition d'application de la garantie : La garantie n'est applicable qu'à la condition que :

- le degré de dureté de l'eau mesuré et consigné au moment de l'installation, soit compris entre 10°TH et 35°TH.
- le niveau d'acidité de l'eau mesuré et consigné au moment de l'installation, soit compris entre un PH de 8,2 et 9,5.
- Le niveau Chlorures dans l'eau < 50 mg/L.

2.1. Condition d'application de la garantie commerciale et de l'extension de garantie :

Ces garanties sont strictement applicables dans les conditions suivantes :

- que dans la période de deux (2) ans suivant sa livraison, l'Équipement Twido soit connecté au serveur MyTwido. Il faudra pour cela souscrire à un abonnement spécifique «App MyTwido», Service disponible en vente sur le site internet du Vendeur. Dans le cas d'une résiliation ou d'un refus de prélèvement du service abonnement «App MyTwido», le(s) Équipement(s) concerné(s) ne sera(ont) plus couverts à l'issue d'un délai de 30 jours.
- d'une parfaite accessibilité à l'équipement (notamment en cas de présence d'une finition personnalisée non fourni par le constructeur).

2.2. Limite de responsabilité : Le Vendeur n'accorde aucune garantie, expresse ou tacite, autre que celle décrite ci-dessus, et exclut spécifiquement toute garantie d'aptitude à une commercialisation ou à un usage particulier. Toutes obligations ou responsabilités, autres que celles expressément énumérées dans les présentes Conditions, que ce soit pour des dommages indirects ou autres dommages ou pertes tels que mais non limités à :

- perte de production, de revenus, d'opportunités commerciales, de réputation, etc.
- coûts d'immobilisation de moyens, temps de travail supplémentaire.
- accidents matériels ou corporels, etc. et résultant de la vente, de l'usage ou de l'exploitation de l'Équipement, que ces dommages soient causés ou non par la faute du Vendeur, sont par les présentes expressément exclues et le Client renonce à les invoquer.